



Le 14 septembre 2020

Contact :

04 73 34 99 99

06 22 53 52 97

## Les factrices et facteurs n'en peuvent plus.

La Poste profite de la crise COVID pour détériorer les conditions de travail et le service public de communication postale. La tournée du facteur est en danger. La Poste veut la faire disparaître pour supprimer des milliers d'emplois supplémentaires et continuer sa privatisation, au détriment de tous ses salariés, usagers et clients. C'est pour ces raisons que les factrices et facteurs seront en grève et mobilisés jeudi 17 septembre 2020.

Depuis mai dernier, pour « *permettre le repos en période COVID* », La Poste a mis en place une organisation avec la suppression de la notion de tournée du facteur le samedi. À la place sont organisés des « secteurs de distribution ». Les agents ne travaillent donc plus qu'un samedi sur 4 et en sont très heureux. Le repos du samedi est une vieille revendication des facteurs et de la CGT mais ça n'avait jamais été possible pour La Poste jusqu'à aujourd'hui...

Si ce repos se généralise (*permettant de profiter de 2 jours consécutifs, en même temps que famille et amis*) c'est pour faire disparaître la tournée de distribution du facteur ; c'est la carotte.

Pourtant cette tournée est gage de qualité de service pour les usagers et de qualité de travail pour les agents du courrier. C'est pourquoi les Syndicats CGT du Puy de Dôme, de la Haute Loire et du Cantal ont déposé des préavis de grève tous les samedis depuis le 11 mai. Ceux-ci ont été très suivis par les facteurs titulaires de tournée rurales. Même si La Poste s'en défend, tout le monde est conscient que cette suppression de la tournée du samedi est construite pour se généraliser aux 5 autres jours. En termes de suppression d'emplois, c'est considérable.

Sur la même période, La Poste a supprimé tous les salariés en contrat CDD présents dans les services et qui comptaient (remplacement d'arrêts pour maladie, pour retraite...). Ils étaient près de 15.000 au niveau national, ce qui fait un des plus gros plans sociaux nationaux des derniers mois, passé sous silence. Mais « *bizarrement* », avec le préavis de grève déposé pour le 17 septembre et la colère qui grandit, quelques CDI sont signés en ce moment, chose pourtant inconcevable il y a quinze jours de cela...

Qui dit effectifs réduits le samedi, dit moins de produits distribués sur ce jour. Qui dit moins de produits distribués le samedi dit un report sur les autres jours. Aujourd'hui, La Poste annonce une prétendue baisse des trafics, mais en réduisant à 5 jours la distribution, avec des milliers de CDD en moins, ça ne passe plus ! Les factrices et facteurs ne peuvent plus tout distribuer. Des restes énormes attendent, sont en souffrance dans les bureaux ; 1,5 millions d'objets à hauteur du périmètre Auvergne-Rhône-Alpes selon certaines indiscretions.

Les facteurs ont travaillé sans cesse et ont été présents sur le terrain, même au plus fort de l'épidémie, pour une prime de 300€ conditionnée. Inutile de vous préciser que la majorité des agents n'a pas touché cette prime dans son intégralité.

Avec le confinement, des nouvelles habitudes de consommation ont été prises par les usagers de La Poste. Le E-commerce connaît une progression inédite. Il y a plus de colis à distribuer tous les jours depuis mars qu'il n'y en a jamais eu sur les périodes de Noël... Qu'en sera-t-il à Noël prochain ? Quelle est la reconnaissance de cette charge de travail ?

La Poste nourrit la peur et la culpabilisation chez ses agents et le mal être est profond aujourd'hui. La récente enquête de « satisfaction » des salarié-e-s (« Baromètre Engagement » IPSOS) n'a jamais été publiée. Elle est très mauvaise. La Poste se voile la face.

Pourtant tout va bien à La Poste si on considère que cette ex-ministère est aujourd'hui un gestionnaire de filiales (*comme la SNCF*) ; filiales vers lesquelles elle détourne légalement tous les bénéfices pour ne laisser que les charges sur les branches historiques du courrier ou du guichet.

Depuis 15 ans, il y a eu 100.000 suppression d'emplois à La Poste et ce n'est pas fini. Le modèle social de La Poste dans un futur proche : ça ne sera pas avec des salarié-e-s. Ça sera plutôt avec des auto-entrepreneurs et des ubers, envers lesquels La Poste n'aura plus aucune responsabilité et cela permettra de faire encore plus de bénéfices pour les actionnaires et les filiales.

L'avenir est sombre si rien ne change.

C'est pourquoi les factrices et facteurs seront nombreux en grève et mobilisés devant la direction de La Poste, jeudi 17 septembre à 11h, pour un rassemblement comme il n'y en a pas eu depuis plus de 10 ans dans notre entreprise.



Le 22 mai 2020

Contacts :

Éric CHANUT (15)  
06-83-97-17-07

Cyril VESSEYRE (43)  
06-72-93-47-90

Sylvain LE NOC (63)  
06-22-53-52-97

Les syndicats départementaux CGT des Activités Postales et de Télécommunication du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, appellent les factrices et facteurs à être en grève samedi 23 mai 2020, dans le cadre de l'organisation du travail « COVID » mise en place, depuis le 11 mai.

Le samedi 16 mai a été le premier samedi de grève des facteurs dans nos départements ; avec près de 43 % de grévistes en Haute Loire et moins de 5 % dans le Puy de Dôme et dans le Cantal. Nous rappelons qu'il n'y a que 25% des effectifs qui travaillent le samedi.

Nous sommes convaincus que ces taux vont augmenter même si La Poste organise les services et fait une grande campagne de communication pour que le mouvement de contestation ne prenne pas.

Dans la majorité des centres, les rouleurs (remplaçants) étaient en grande partie mobilisés sur ce premier samedi. Ce sont des professionnels qui connaissent des dizaines de tournées et qui ont pu passer le très faible trafic de presse de ce jour test. Pour les autres facteurs et factrices titulaires de tournée qui travaillaient, on leur a dit de faire « *ce qu'ils pouvaient* »...

**On se demande bien quel est l'intérêt de conserver cette organisation et quelle est la qualité du service public...**

L'intérêt pour La Poste est d'avancer vers la **suppression de la notion de tournée de distribution**, de « *professionnel de quartier* ». C'est une remise en cause de notre métier, qui aura des répercussions sur la qualité de service et les conditions de travail.

L'intérêt est aussi de **rendre illisibles les trafics du moment**. Les factrices et facteurs emportent tous les jours la « **sécable** » qui est un travail supplémentaire obligatoire, non rémunéré et objectivé sur l'année. Les objectifs sont explosés depuis le 16 mars... Pour **les colis**, on sait que les records de Noël dernier ont été battus mais les directions ne reconnaissent pas que nous sommes en période de pic (*peak*) de colis. **La publicité non adressée** reprend lundi 25 et La Poste n'a pas de chiffres à donner... Qu'en sera-t-il de **la propagande électorale** si le deuxième tour des élections municipales se déroule fin juin ?

La crise Covid permet à La Poste de **ne plus renouveler les contrats précaires**, Intérimaires et CDD. À la Poste, ils représentent plus de 8 % des salariés. Dans la branche courrier ils sont un peu moins de 10.000 (*bilan social*). Ils sont indispensables au bon fonctionnement de nos services et devraient être titularisés ; nous le réclamons sans cesse.

Aujourd'hui **l'ambiance est anxiogène** à La Poste. On nous annonce 1 Milliard de baisse de chiffre d'affaires et 15 % de baisse du trafic courrier sur 2020. On dit aux agents que ce mouvement de grève risque de se retourner contre eux, bafouant ce droit constitutionnel.

Elle cherche à effrayer les factrices et facteurs sur la situation de notre entreprise. La situation est très bonne, on est en cours de privatisation et ça justifie aux yeux de notre employeur tous les efforts gratuits consentis par tous les agents.

Nous rappelons que La Poste verse environ 500 millions d'euros de dividendes chaque année, à l'État et à la Caisse des Dépôts et Consignations...

**Nos Organisations Syndicales continuent donc de revendiquer :**

- **Aucun samedi travaillé en période COVID,**
- **La titularisation de tous les CDD et Intérimaires,**
- **1800 € brut comme salaire de base,**
- **Une prime inconditionnelle de 1000€,**
- **Le treizième mois.**